

# Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse de Gentilly-Lévard – Rivière du Chêne

Le 15 avril 2026 à 19 h 30



Le lien pour assister à l'assemblée virtuelle sera disponible le 15 avril 2026, à l'adresse suivante : [www.desjardins.com/caisseglrdc](http://www.desjardins.com/caisseglrdc)

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en **mode virtuel**. Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres de plein droit seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

## En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2025
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- Prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



## Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- Voter sur la répartition des excédents annuels (ristournes)



## Élection par acclamation

5 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse.

- 4 postes d'un terme de 3 ans
- 1 poste d'un terme de 1 an

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 9 février 2026 à 16 h.

### Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

GRIMARD, Alain

POISSON, Sylvie

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant : [www.desjardins.com/caisseglrdc](http://www.desjardins.com/caisseglrdc) ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2025 ainsi que le rapport annuel 2025.

**Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.**

Signé le 24 février 2026

Jean-Guy Simoneau, secrétaire